

EXPO- -SITIONS ET ATELIERS

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN MILIEU SCOLAIRE
2022/2023

ARTS VISUELS

OBJECTIFS

- > Découvrir un lieu d'exposition,
- > visiter et analyser une exposition,
- > restituer cette rencontre.

DESCRIPTIF

La classe doit être sensibilisée par l'enseignant avant le démarrage du projet.

- > Présentation du thème et du projet d'exposition choisie (ex : exposition Artothèque, exposition Médiathèque, Scènes et Cinés ou autres...),
- > médiation et visite de l'exposition, laisser place à l'expression du public,
- > prolongations du vécu avec des réalisations plastiques possibles.

Nombre de classe par séance : 1 classe

Durée : 2 heures par séance

Lieu de déroulement : Artothèque, Hors les murs.

Évaluation : bilan écrit et visuel

Indicateurs financiers : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Si intervention d'artiste, prestation horaire évaluée à 60 € de l'heure.

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement : rencontre préalable aux projets.

Définition du calendrier d'interventions.

PUBLIC

MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE

CONTACTS

ARTOTHÈQUE INTERCOMMUNALE,
MÉDIATHÈQUE

Responsable : Béatrice Beha
beatrice.beha@ampmetropole.fr
04 42 56 82 39

Médiateur : Laurent Michelangeli
laurent.michelangeli@ampmetropole.fr
04 42 56 82 36